



Tableau des Garanties

Soins Courants
Dentaire

Optique
Hospitalisation



Sauf mention contraire (BR), **le remboursement est exprimé en % du remboursement net de la Sécurité Sociale et les forfaits sont annuels exprimés en Euros et se limite à la dépense engagée**. Le remboursement de la mutuelle ne prend en charge ni les actes hors nomenclature (HN), ni la participation forfaitaire définie à l'article L322-2 du Code de la Sécurité Sociale (exemple la franchise de 1 €, etc...), ni la majoration de participation prévue à l'article L162-5-3 (majoration de TM hors parcours de soins). Sur la majoration tarifaire sera appliquée un dégrèvement de 8 € sur chaque consultation de spécialiste, et 8 € sur les actes médicaux (ATM).

Mutualité Française

SOINS COURANT	REMB S.S.	PRIMO H	ESSENTIEL	BASE	OPTION PLUS	BIEN ÊTRE	OPTIMAL
Consultations et visites de généraliste : (**)	70%	-	30% de la BR	30% de la BR	30 % de la BR + 7,62 €	30 % de la BR + 7,62 €	30 % de la BR + 10,95 €
Consultations de spécialistes (**)	70%	-	30% de la BR	30% de la BR	30 % de la BR+ 15,24 €	30 % de la BR+ 20,00 €	30 % de la BR + 30,00 €
Actes en ADI (radio), ADE (echo), ATM (acte en médicaux) acte en K :	70%	-	30% de la BR	30% de la BR	30% de la BR	30% de la BR + 30,00 €	30% de la BR + 40,00 €
Analyses et Auxiliaires Médicaux (labo, infirmier, kiné, orthophonie...)	60%	-	40% de la BR	40% de la BR	40% de la BR	40% de la BR	40% de la BR + 40,00 €
Analyses - Prélèvements refusés ss (**): présenter facture	-	-	-	-	-	Forfait de 50 € par an	Forfait de 70 € par an
Pharmacie remboursée 65% vignette blanche	65%	-	35% de la BR	35% de la BR	35% de la BR	35% de la BR	35% de la BR
Pharmacie remboursée 35% vignette bleue	35%	-	65% de la BR	65% de la BR	65% de la BR	65% de la BR	65% de la BR
Pharmacie remboursée 15% vignette orange	15%	-	65% de la BR	65% de la BR	65% de la BR	85% de la BR	85% de la BR
Densitométrie osseuse refusée par la SS (1 fois/3 ans) : présenter facture	-	-	-	forfait de 20,00 €/tous les 3 ans	forfait de 20,00 €/tous les 3 ans	forfait de 20,00 €/tous les 3 ans	forfait de 20,00 €/tous les 3 ans
Ostéopathie, chiropractie, étiopathie pédicure (**): présenter facture	-	-	-	20€ par séance (limité à 2 /an)	20€ par séance (limité à 2 /an)	20€ par séance (limité à 3 /an)	20€ par séance (limité à 4 /an)
Diététicienne, psychologue, psychomotricien, acupuncteur : présenter facture	-	-	-	-	-	-	20€ par séance (limité à 4 /an)
Vaccins refusés par la SS (**): présenter facture	-	-	-	15,24 par vaccin	15,24 par vaccin	15,24 par vaccin	20,00 par vaccin
Acoustique (Prothèse Auditive) prise en charge par la SS (**): présenter facture	60%	-	-	300% du remboursement net SS	300 % du remboursement net SS + forfait de 304,90 €/an	300 % du remboursement net SS + forfait de 370,00 €/an	300 % du remboursement net SS + forfait de 440,00 €/an
Appareillage et /ou Orthopédie pris en charge par la SS (**): présenter facture	60%	-	-	150% du remboursement net SS	150 % du remboursement net SS + forfait de 304,90 €/an	150 % du remboursement net SS + forfait de 350,50€/an	150 % du remboursement net SS + forfait de 400,00€/an
DENTAIRE		PRIMO H	ESSENTIEL	BASE	OPTION PLUS	BIEN ÊTRE	OPTIMAL
Soins dentaire :	70%	-	30% de la BR	30% de la BR	30% de la BR	30% de la BR	30% de la BR + 40,00 €
Prothèse dentaire acceptée par la SS (**)	70%	-	30% de la BR	250% du remboursement du net SS	250 % du remboursement net SS + forfait de 304,90 €/an	250 % du remboursement net SS + forfait de 500,00 €/an	350 % du remboursement net SS + forfait de 500,00 €/an
Orthodontie acceptée par la SS :(**)	100%	-	-	100% de la BR	100 % de la BR + un forfait 304,90 €/an	100 % de la BR + un forfait 500,00 €/an	100 % de la BR + un forfait 650,00 €/an
OPTIQUE accepté par la SS		PRIMO H	ESSENTIEL	BASE	OPTION PLUS	BIEN ÊTRE	OPTIMAL
un forfait tous les 2 ans sauf avis médicale et enfant de - 18ans							
Monture* : présenter facture	60%	-	40 % de la BR + forfait de 70,00 €	600% du net de la SS + forfait de 170,00 € tous les 2 ans sauf avis médicale	600 % du net de la SS + forfait de 261,47 € tous les 2 ans sauf avis médicale	90,00 € par an*	100,00 € par an*
verres simples* : présenter facture	60%	-				127,00 € par verre/par an*	140,00 € par verre/par an*
Verres progressifs* : présenter facture	60%	-				152,42 € par verre/par an*	174,50 € par verre/par an*
Lentilles acceptées ou refusées par la SS : présenter facture	-	-				150,00 € par an	200,00 € forfait par an
Chirurgie réfractive de l'œil (par œil) : présenter facture	-	-	-	-	-	-	300,00 € forfait par œil
HOSPITALISATION		PRIMO H	ESSENTIEL	BASE	OPTION PLUS	BIEN ÊTRE	OPTIMAL
Ticket modérateur	80%	20% de la BR	20% de la BR	20% de la BR	20% de la BR	20% de la BR	20% de la BR
Dépassement d'honoraires (**): présenter facture AMC	-	Forfait de 200,00€	-	-	-	Forfait de 200,00€	Forfait de 400,00€
Franchise de 18 €	-	18 €	-	18 €	18 €	18 €	18 €
Forfait hospitalier médecine chirurgie	-	frais réels/90 jours/an	frais réels/90 jours/an	frais réels/(illimité)	frais réels/(illimité)	frais réels/(illimité)	frais réels/(illimité)
Forfait hospitalier psychiatrie	-	frais réels/60 jours/an	frais réels/60 jours/an	frais réels/90 jours/an	frais réels/90 jours/an	frais réels/90 jours/an	frais réels/90 jours/an
Chambre particulière	-	60,00 € par jour/ 30 jours	-	60,00 € par jour/ 60 jours	60,00 € par jour/60 jours	60,00 € par jour/60 jours	70,00 € par jour/60 jours
Télévision: présenter facture et bulletin d'hospitalisation	-	30 jours/par hospitalisation	-	30 jours/ par hospitalisation	30 jours/ par hospitalisation	30 jours/ par hospitalisation	30 jours/ par hospitalisation
Frais accompagnants : présenter facture	-	20,00 € par jours 60 jours/an	-	30,49 € par jours/60 jours/ an	30,49 € par jours/60jours/ an	30,49 € par jours/60 jours/ an	30,49 € par jours/60 jours/ an
Transport ambulance :	65%	35% de la BR	35% de la BR	35% de la BR	35% de la BR	35% de la BR	35% de la BR
Assistance à domicile : (IMA) (voir conditions)	-	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Forfait maternité : présenter Acte de naissance	-	-	-	forfait de 228,67 € par enfant	forfait de 228,67 € par enfant	forfait de 240,00 € par enfant	forfait de 250,00 € par enfant
Cure thermale acceptée : Présenter reçu TM	65 % ou 70 %	-	-	35 % ou 30 % de la BR	35 % ou 30 % de la BR	35 % ou 30 % de la BR	35 % ou 30 % de la BR
Hébergement cure : (**): présenter facture	-	-	-	forfait de 121,96 € par an	forfait de 121,96 € par an	forfait de 121,96 € par an	forfait de 200,00 € paran

Les forfaits sont exprimés par année civile du 1er janvier au 31 décembre

(*) Pas de tiers payant pour un renouvellement à l'identique ou une ordonnance de plus de 1 an

(**) dans la limite des dépenses engagées

SS : Sécurité Sociale BR : Base de Remboursement de la Sécurité Sociale